

A monsieur Edouard GEFFRAY
Directeur général des ressources humaines
Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

Montreuil, le 28 mai 2019

Monsieur le Directeur,

La note de service sur la mobilité des enseignants du 1^{er} degré a été publiée malgré l'opposition de la quasi-totalité des organisations syndicales, et malgré une forte mobilisation qui s'est exprimée dans les départements sous forme de grèves, de rassemblements, de pétitions, de déclarations intersyndicales dans les CTSD...

Cette note de service conduit à supprimer la 2nde phase du mouvement dans les départements où elle existait, à imposer des vœux géographiques larges aux enseignants affectés à titre provisoire, à nommer à titre définitif des enseignants sur des vœux qu'ils n'auraient pas demandés et minore l'ancienneté générale de service dans le calcul du barème. Ce sont autant de remises en cause inacceptables du droit à mutation.

La nouvelle application nationale, l'outil MVT1D, censée harmoniser les procédures, dysfonctionne totalement. Les bugs se multiplient, les retards s'accumulent dans les départements où les calendriers des opérations du mouvement sont sans cesse modifiés, mettant les personnels administratifs et les enseignants en grande difficulté.

C'est dans ce contexte que les Recteurs ont reçu du Directeur de Cabinet du Ministère un mail, vendredi 24 mai dans l'après-midi, leur demandant de *« bien vouloir impliquer samedi et, le cas échéant, dimanche les équipes techniques et administratives que les directeurs académiques des services de l'éducation nationale jugeront utile de mobiliser en fonction de l'avancée de leur département »*. *« Les équipes nationales seront à votre entière disposition pour vous accompagner et traiter tous les incidents que nous vous prions de bien vouloir nous signaler, en temps réel, selon le dispositif habituel. »*

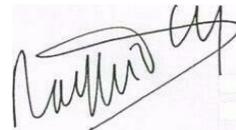
Les personnels administratifs des DSDEN sont encore plus sous pression. Ils sont contraints de travailler dans des conditions inacceptables, multipliant les heures supplémentaires, dans une situation où les effectifs sont largement insuffisants. Nous vous demandons de ne pas mettre en place la « réquisition » des équipes techniques et administratives le week-end.

Nous estimons qu'en ne revenant pas sur cette décision, vous prendriez la responsabilité de créer une situation de désordre et de pousser les personnels au conflit. Nous vous demandons également l'abandon de la note de service sur la mobilité.

Cet empressement à mettre en œuvre les réformes sans tenir compte de l'avis des personnels et de leurs syndicats est à l'image de l'agenda social du Ministre, qui s'avère être un monologue social, dont la frénésie et l'absence de temps de réflexion laisse peu de doutes quant au bénéfice que pourraient en retirer les personnels que nous défendons. Ce n'est pas notre conception de la libre négociation.

Il nous semble donc indispensable de faire le point avec vous sur les finalités de cet agenda social et de vous exprimer nos attentes. C'est pourquoi nous vous demandons de nous recevoir dans les meilleurs délais.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hubert Raguin', is written over a light purple rectangular background.

Hubert Raguin, secrétaire général